

*Questions orales*

Étant donné ces indices pitoyables, le ministre des Finances, profitera-t-il de ses quelques derniers jours à ce poste pour prendre des dispositions afin de venir en aide aux chômeurs? Son budget du 15 février n'a rien fait pour eux. Chaque indice publié depuis lors confirme le marasme économique et l'absence d'expansion dans le domaine de l'emploi. Tentera-t-il d'intervenir avant d'être mis à la porte par le prochain premier ministre qui devra le faire s'il veut réussir?

**L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances):** Monsieur le Président, j'ai trouvé que la repartie du député était plutôt plate par rapport à son style habituel jusqu'à ce que je remarque qu'elle venait du chef de l'opposition. Je lui conseille de trouver une meilleure source d'inspiration la prochaine fois ou de compter sur son propre humour. Il fait meilleure figure quand ses remarques sont de son propre cru.

J'invite mon ami à étudier les prévisions au sujet des investissements qui devraient, sauf erreur, être publiées dans quelques jours. Il trouvera, je crois, que les projets du secteur privé sont fort encourageants et que tout indique que les investissements connaîtront une véritable expansion au cours des quelques prochains trimestres.

\* \* \*

**LE COMMERCE**

LES RELATIONS COMMERCIALES ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—ON DEMANDE LA SUSPENSION DES POURPARLERS RELATIFS AU LIBRE-ÉCHANGE

**M. Ian Deans (Hamilton Mountain):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Il n'est pas sans savoir que Washington a annoncé la semaine dernière que le Canada et les États-Unis étaient en voie de conclure une entente sur le libre-échange dans un secteur. On a appris, en outre, que le gouvernement américain entend ne pas mettre des gants pour imposer des restrictions plutôt importantes relativement à l'importation d'acier aux États-Unis. Il y a donc, c'est évident, contradiction.

Le gouvernement fédéral a-t-il fait savoir au gouvernement américain qu'il ne poursuivra pas les pourparlers relatifs au libre-échange dans un secteur en particulier tant que le gouvernement américain n'aura pas résolu les problèmes qu'il va inévitablement créer s'il décide de restreindre les importations d'acier canadien aux États-Unis?

**L'hon. Gerald Regan (ministre du Commerce extérieur):** Monsieur le Président, le député aborde là une question qui préoccupe énormément notre gouvernement. Cependant, sa question montre qu'il comprend mal la politique commerciale internationale et les règles régissant le commerce en vertu du GATT.

Dans sa question, le député aborde, tout d'abord, les pourparlers entre le Canada et les États-Unis au sujet d'une libéralisation possible des échanges commerciaux dans certains secteurs dont profiteraient les consommateurs et les travailleurs des deux pays. Il se peut qu'en agissant ainsi, nous puissions devenir plus compétitifs dans le monde entier. Au cours de ces pourparlers, nos deux pays étudient les avantages qu'il y aurait à procéder ainsi dans divers secteurs. Des négociations à proprement parler n'ont pas été entreprises jusqu'à maintenant et

elles n'auront lieu que si on s'aperçoit que cette façon d'agir peut être avantageuse pour les deux pays dans divers secteurs.

• (1430)

Si le Canada s'intéresse particulièrement à ce genre de pourparlers, c'est notamment parce que les États-Unis faisant face à un déficit commercial incroyable qui pourrait bien atteindre, cette année, 120 milliards de dollars . . .

**M. Hnatyshyn:** Le professeur dit 52 p. 100. Asseyez-vous.

**M. Regan:** . . . ils s'aperçoivent que leur Congrès et leur secteur privé utilisent de nouvelles mesures législatives ou les mécanismes juridiques existants pour essayer d'y trouver des mesures de protection qui permettent de limiter les importations. Cependant, si les États-Unis adoptent cette façon de procéder dans divers secteurs, et je me reporte plus particulièrement à l'acier, qui est au cœur du problème à l'heure actuelle, et ce, de façon multilatérale, aux termes de l'article 19 . . .

**M. Nickerson:** Règlement!

**M. Regan:** . . . même si le Canada n'est peut-être pas le pays visé, il peut être durement touché. Ainsi, le vice-premier ministre et moi-même avons fait comprendre à MM. Schulz et Brock respectivement que le Canada accordait beaucoup d'importance à cette question et que les États-Unis devaient s'assurer de ne pas nuire à nos échanges bilatéraux importants dans le secteur de l'acier.

**Des voix:** Règlement!

**M. Regan:** Je peux garantir au député que les mesures que nous avons prises lorsque nos exportations de bois de construction vers les États-Unis—qui se montent à plus de deux milliards de dollars par année—ont été menacées, nous ont permis de gagner la bataille. Il en a été de même lorsque nos pommes de terre ont été menacées et nous faisons preuve du même zèle . . .

**Des voix:** C'est assez, Gerry.

**M. Regan:** . . . afin de protéger les emplois des Canadiens dans le secteur sidérurgique et de conserver à ce dernier l'important marché américain.

**M. Deans:** L'un d'entre nous ne comprend manifestement pas, monsieur le Président.

LA POSSIBILITÉ DE RESTRICTIONS À L'IMPORTATION D'ACIER CANADIEN AUX ÉTATS-UNIS

**M. Ian Deans (Hamilton Mountain):** Monsieur le Président, le gouvernement serait-il disposé à donner force de loi à un accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis dans un secteur de l'économie—au choix—alors que par ailleurs il ne réagirait pas face au danger que des restrictions soient imposées par le gouvernement américain dans un domaine d'une importance vitale pour la sauvegarde de dizaines de milliers d'emplois au Canada tant à l'heure actuelle qu'à l'avenir? Le gouvernement va-t-il se contenter de rester les bras croisés, comme c'est maintenant le cas, et laisser le gouvernement américain prendre des mesures menant presque inéluctablement à l'imposition de restrictions sur l'importation d'acier Thomas, tout en poursuivant des discussions sur le libre-échange dans d'autres domaines?